**PERTE D'IDENTITE**

**OU VALORISATION DES (bonnes) SINGULARITÉS ???**

**D'OÙ VIENT LA QUESTION?**

Une clarification s'impose avant d'aller plus loin: le choix du thème d'aujourd'hui, thème qui se veut un peu provocateur afin de susciter le débat, n'a rien à voir avec le lancement récent d'une initiative de la commune pour obtenir le label "petite cité de caractère". On pourra y revenir, d'autant que nous pensons que notre propre initiative pourrait être plutôt convergente.

Pour Aspect, les choses se sont cristallisées à l'occasion d'une rencontre avec le vice-président de la CCPI en charge du PLUi {plan local d'urbanisme intercommunal} le 13 avril 2018. En préparant la réunion, nous nous sommes aperçus que dans le SCOT {schéma de cohérence territoriale} du Pays de Brest, la commune du Conquet était répertoriée comme "commune de banlieue". Certes, ce n'était que la conséquence d'un mode de classement statistique défini par l'INSEE au niveau national. Mais nous avons alors senti que ce mot incarnait peut-être la pente sur laquelle nous étions de fait en train de déraper. Nous avons alors réagi vivement auprès de la CCPI contre cette appellation souvent (et parfois à tort) péjorative, à l'opposé de ce que les atouts spécifiques de la commune suggèrent. Atouts sur lesquels on est en droit d'espérer bâtir une bonne partie de l'avenir du Conquet et de ses environs.

Commençons par ce que nous constatons comme évolutions positives : un bon nombre d'améliorations non négligeables ont été apportées au cadre de vie du bourg, que ce soit spontanément du fait de particuliers ou par certaines initiatives municipales.

A l'actif des particuliers, on note des réhabilitations réussies de maisons et d'immeubles, des aménagements de "rocailles" fleuries en bordure de rues et venelles par des riverains, des aménagements plus "écologiques" de jardins privés, la création du jardin partagé citoyen …

A l'actif de la commune, citons l'aménagement de la promenade vers la pointe des Renards, l'entretien des chemins communaux, l'"entrée de ville" par la route de Brest, la création du sentier ornithologique sur la Ria, l'organisation du stationnement au dessus des Blancs Sablons, la restructuration de la corniche de Portez…et, à présent, la restauration de la passerelle du Croäe.

Côté municipalité, ces avancées ont été rendues possibles grâce à une succession de travaux réalisés sous différents mandats, avec le concours de professionnels extérieurs, fondés sur l'établissement d'états des lieux sérieux. Ont ainsi été préparés :

1- un projet de ZPPAUP {zone de protection du patrimoine architectural et urbain} couvrant les principaux noyaux urbains historiques

2- un Agenda 21 couvrant la totalité du territoire communal

3- la concrétisation du projet de ZPPAUP, entretemps tombé en sommeil, par une AVAP {aire de valorisation du patrimoine et du paysage} devenue SPR {secteur de patrimoine remarquable}

Tout ceci a représenté un travail important dans lequel l'association s'est à diverses reprises considérablement impliquée, en fonction des opportunités et des personnes bénévoles disponibles.

Toutefois, depuis des années, voire des décennies, ASPECT estime que de façon insidieuse, les paysages se banalisent, et que nombre de spécificités remarquables de la commune s'érodent peu à peu. Cette évolution dommageable se rapproche de celle observée dans certaines communes voisines, ou dans d'autres communes du littoral finistérien qui se sont montrées peu vigilantes.

Nous sommes confrontés à un paradoxe bien connu: c'est parce que notre territoire a hérité à profusion d'atouts patrimoniaux et paysagers exceptionnels que cette richesse même en a longtemps occulté la dégradation progressive. Dans beaucoup de communes bretonnes semble s'exprimer une sorte de résignation assez générale devant l'altération des paysages : bon gré, mal gré, beaucoup ont dû s'accommoder des remembrements "table rase", de l'extension non maîtrisée de l'habitat, de l'explosion des périphéries commerciales et des ronds-points, de multiples aménagements publics inesthétiques, etc., toutes choses souvent imposées comme la "rançon du progrès". Pour nombre de Conquétois et de touristes, notre commune a échappé au pire. Mais beaucoup ressentent néanmoins, tantôt confusément, tantôt face à des exemples précis, un glissement général qui s'opère.

Devons-nous donc nous y résigner? Alors que ces atouts spécifiques donnent la joie de les admirer et l’envie de les entretenir et de les préserver ? Et que contrairement à une idée répandue, faire du beau ne signifie pas forcément dépenser plus -voire au contraire-, ni le réserver à une élite économique ?

La qualité du cadre de vie, la préservation et la mise en valeur des paysages caractéristiques de l'identité de notre commune ne se limitent pas aux parties historiques du bourg et au patrimoine bâti. Pour Aspect, ces exigences ne prennent tout leur sens qu'en regardant la totalité de son territoire, en incluant le devenir des espaces naturels et agricoles.

Pour finir, nous voudrions que le débat qui vous est proposé se déroule avec la claire conscience que trois questions majeures nous concernent directement: le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, et la conservation des terres agricoles. Comme tous les territoires, Le Conquet doit en effet y prendre sa part de responsabilité en toute conscience des impacts à venir de ces bouleversements sur notre vie sociale, culturelle et économique.

Cela vaut particulièrement aujourd'hui, alors que se construit le futur PLUi {plan local d'urbanisme intercommunal} qui va significativement contribuer à dessiner les contours de notre avenir. Mais cela vaut aussi pour toutes les actions quotidiennes de la municipalité et des habitants du Conquet sur notre cadre de vie commun, celui que nous avons tous envie de faire vivre et de transmettre.

C'est donc le moment pour chacun ici d'exprimer sa vision des choses, ses souhaits, et ses propositions.